Temps ordinaire - 27e Semaine: Dimanche (B)

Texte de l'Évangile (*Mc* 10,2-16): Les pharisiens l'abordèrent; et, pour l'éprouver, ils lui demandèrent s'il est permis à un homme de répudiée sa femme. Il leur répondit: «(...) Au commencement de la création, Dieu fit l'homme et la femme; c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint» (...).

L'attention pastorale envers les couples divorcés et remariés

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)

(Città del Vaticano, Saint-Sige)

l'Evangile nous propose de considérer la réalité des couples divorcés et remariés comme l'une des grandes souffrances de l'Eglise. Leur situation (marié – divorcé – remarié) ne parvient pas à remplir sa mission de mariage canonique: être l'image du "mariage" du "Christ-époux" avec "l'Eglise-épouse". La situation ci-dessus est irrégulière et n'est pas compatible avec le plus grand représentant de l'union matrimoniale: le sacrement du Corps du Christ.

L'Eglise aime ceux qui se trouvent dans cette situation. Les paroisses doivent faire tout leur possible pour que ces personnes se sentent aimées, acceptées, même si elles ne peuvent pas recevoir l'absolution et la communion. Mais même sans recevoir la communion physiquement elles aussi peuvent vivre pleinement dans l'Eglise et être spirituellement unies au Corps du Christ.

—Les divorcés et remariés peuvent considérer leur souffrance comme une offrande pour l'Eglise car elle est utile pour tous afin de défendre la stabilité du mariage. Cette souffrance est aussi une souffrance de la communauté de l'Eglise pour les grandes valeurs de notre foi.

Unions entre des personnes du même sexe

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)

(Città del Vaticano, Saint-Sige)

Aujourd'hui, plus que jamais, nous soutenons que l'on ne peut pas égaler ce qui est divers; dans une cohabitation sociale l'acceptation des différences est nécessaire. Ce n'est pas une simple question de terminologie. L'essence de l'être humain tend à l'union de l'homme et de la femme comme une réalisation réciproque, attention et soin, et comme le chemin naturel pour la procréation. Cela attribue

au mariage une transcendance sociale et un caractère public.

Il n'est pas le même, le mariage (conformé par un homme et une femme) que l'union de deux personnes du même sexe. Distinguer n'est pas discriminer, mais respecter. Différer pour discerner est évaluer avec propriété, pas discriminer. À une époque où nous insistons sur la richesse du pluralisme et de la diversité culturelle et sociale, il y a une contradiction à minimiser les différences humaines fondamentales.

- Nous ne pouvons pas apprendre aux générations futures que c’est égal se préparer à déployer un projet de famille en assumant l'engagement d'une relation stable entre un homme et une femme que vivre ensemble avec une personne du même sexe.